

Informations générales :

Durée : 10 h

Nb de
stagiaires
par session
: 30

Formateur :
**Arnaud
BARBIER**

Formation déposée dans le cadre de la
fiche n°11

Attendus pédagogiques selon la fiche de cadrage :

S'appuyer sur le référentiel socle et transversal de compétences en vigueur : La formation a été conçue en s'appuyant sur les compétences définies par ce document.

Se déployer autour d'un ou plusieurs grands domaines : Dans cette formation, seul le domaine des **données de santé** est traité

Présentation globale

<i>Partie 1 : EPP - Audit clinique tour n°1</i>	<i>Partie 2 : Formation continue</i>	<i>Partie 3 : EPP - Audit clinique tour n°1</i>	Se déroule à distance
3h dont 2 h distanciel asynchrone + 1h de classe virtuelle	6h distanciel asynchrone	1h distanciel asynchrone	(1 mois minimum) de la fin de la partie "Formation Continue"

Contexte :

La santé numérique est « l’application des technologies de l’information et de la communication (TIC) à l’ensemble des activités en rapport avec la santé » (Fondation de l’Avenir). Ceci regroupe principalement un ensemble de solutions à destination des usagers, mais aussi des solutions à destination des professionnels (aide au diagnostic, outils de gestion, télésanté, communication et partage, information et formation, sécurité et traçabilité...).

À l’heure du Ségur numérique, et des évolutions attendues dans la pratique quotidienne des professionnels de santé, une transformation du système de santé s’est engagée dans le virage numérique.

Les données de Santé sont devenues un sujet que les professionnels de santé ne peuvent plus négliger. La maîtrise de l’environnement numérique (réglementaire, fonctionnel,...) est indispensable afin de pouvoir adopter les bons comportements et respecter la législation.

Objectif général : Le but premier de ce programme est de permettre aux apprenants d’évaluer leurs pratiques par rapport à cette thématique et de s’inscrire dans une démarche d’amélioration continue.

A travers la partie formation continue, les masseurs-kinésithérapeutes pourront acquérir les savoirs et compétences nécessaires à la maitrise de l’environnement numérique des données de Santé dans leur pratique quotidienne.

Objectifs spécifiques :

- Être capable d’évaluer sa pratique clinique par un audit objectif et reproductible
- Comprendre l’intérêt d’intégrer une démarche d’amélioration des pratiques tout au long de sa vie professionnelle
- Etre en mesure d'identifier un usager ou un professionnel de santé
- Etre en mesure de caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation
- Être capable d'accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales
- Savoir exploiter les données de santé pour l’évaluation, la recherche et l'innovation

Partie 1 EPP - Audit clinique tour n°1

Découpage		Durée	Description
1ère partie	<i>Introduction audit clinique tour n°1</i>	30 min	Retour sur l'EPP, explication méthodologie audit clinique et informations pratiques sur le déroulement de la formation Définition des objectifs initiaux par le stagiaire en lien avec les objectifs pédagogiques de la formation
2nde partie	<i>Complétion des grilles d'audit clinique (10 dossiers minimum)</i>	90 min	Pour chaque critère, le stagiaire indique si sa pratique est conforme ou non-conforme. Dans un souci de cohérence, les critères sont regroupés par indicateurs qui sont eux même regroupés par objectifs. Chaque grille complétée correspond à un patient identifié par ses initiales. Une dizaine de dossiers patient est analysée. Le remplissage des grilles se fait directement en ligne sur la plateforme LMS.
3ème partie	<i>Classe virtuelle animée par le formateur</i>	60 min	Echanges sur les causes des écarts et proposition d'action d'amélioration en se basant sur les résultats des grilles complétées par les stagiaires

Nombre de dossiers patients analysés : Conformément à la fiche méthodologie HAS, un minimum de 10 dossiers est demandé sauf dans le cas où le nombre de dossiers respectant les critères d'inclusion est inférieur auquel cas, c'est l'ensemble des dossiers qui doit être traité.

Critères d'inclusion : tous dossiers de patients pris en charge datant de moins de 12 mois

Critères d'exclusion : tous dossiers de patients pris en charge datant de plus de 12 mois et/ou dont le suivi ne concerne pas au moins 2/3 des objectifs définis par la grille d'audit.

Données de Santé : Maitriser son environnement numérique pour exercer en respectant la réglementation et en toute sécurité

Partie 2 Formation Continue (1/3)

<i>Module</i>	<i>Contenu</i>	<i>durée</i>	<i>obj/compétence visée</i>
0 - Présentation (30min)	<i>Présentation formation et formateur</i>	30 min	x Présenter l'expertise du formateur et le déroulement pratique de la formation x Evaluer initialement les connaissances théoriques et les compétences en raisonnement clinique du stagiaire
	<i>QCM de positionnement</i>		
	<i>Cas cliniques</i>		
1 - Identifier un professionnel de santé ou un usager (60 min)	<i>Le professionnel de santé (ou établissement)</i>	25 min	x Connaitre les enjeux et critères liés à l'identification d'un professionnel ou d'un établissement (répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) pour les professionnels personnes physiques, Le Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) pour les établissements et personnes morales). x Connaitre les enjeux et critères liés à l'identitovigilance vis à vis d'un usager (Identifiant National de Santé (INS), référentiels nationaux d'identité des personnes physiques)
	<i>L'usager</i>	25 min	
	<i>A retenir + quiz</i>	10 min	
2 - Caractériser et traiter la donnée à caractère personnel de santé en appliquant la réglementation (70 min)	<i>Qu'est ce que la donnée à caractère personnel de santé ?</i>	25 min	x Connaitre la Loi n° 78-17 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 (LIL) et le Règlement UE 2016/679 général de protection des données du 27 avril 2016 (RGPD) x Définir la donnée de santé au sens du RGPD et savoir distinguer donnée à caractère personnel, donnée anonyme et donnée pseudonyme x Comprendre le cycle de vie de la donnée de santé numérique x Connaitre le régime du traitement de données à caractère personnel de santé x Distinguer les modalités de traitement de données de santé des modalités de traitement de données à caractère personnel et les sanctions encourues x Savoir rester en conformité au RGPD
	<i>Réglementation</i>	15 min	
	<i>Comment traiter la donnée à caractère personnel de santé ?</i>	20 min	
	<i>A retenir + quiz</i>	10 min	

Données de Santé : Maitriser son environnement numérique pour exercer en respectant la réglementation et en toute sécurité

Partie 2 Formation Continue (2/3)

<i>Module</i>	<i>Contenu</i>	<i>durée</i>	<i>obj/compétence visée</i>
3 - Accéder aux données de santé en respectant les exigences professionnelles et légales (90 min)	<i>L'accès aux données de santé : cadres réglementaires et outils d'accès</i>	20 min	x Identifier les critères d'accès aux données des usagers : connaître le cadre réglementaire et la notion d'équipe de soins x connaître les spécificités du stockage des données de santé (Système national des données de santé (SNDS) et les entrepôts de données de santé) x comprendre ce qu'est un cloud, un hébergeur et le Health Data Hub (HDH) x connaître les responsabilités pénale et civile encourues x respecter le secret professionnel appliqué aux professions médicales et de santé, la protection du professionnel et de l'utilisateur et le secret médical partagé x respecter le droit des usagers et les obligations liées à l'information des patients : savoir être et savoir faire x utiliser les outils d'accès aux données de l'utilisateur (Identifiant National de Santé (INS), Carte de Professionnel de Santé numérique (CPS), identifiant e-CPS, Carte de Professionnel en Formation (CPF), Pro santé Connect] x faire preuve d'éthique dans l'utilisation des données de santé
	<i>Hébergement des données de santé</i>	10 min	
	<i>Secrets professionnels et données de santé</i>	20 min	
	<i>Information des usagers et données de santé</i>	15 min	
	<i>Ethique et données de santé</i>	10 min	
	<i>A retenir + quiz</i>	15 min	
4 - Exploiter les données de santé pour l'évaluation, la recherche et l'innovation (80 min)	<i>Les enjeux liés à l'IA, aux algorithmes, aux biais et aux systèmes d'aide à la décision</i>	20 min	x Connaître les grands enjeux liés à l'intelligence artificielle, aux algorithmes, aux biais et aux systèmes d'aide à la décision ainsi que les principes éthiques associés x Connaître les instituts et grands programmes de recherche x Connaître le régime spécifique de traitement des données à des fins de recherche (Recherches Impliquant la personne humaine, Loi Jardé, RGPD, LIL) x Chercher des données scientifiques publiées et savoir les interpréter, produire une bibliographie pertinente x Partager ses données et participer à un programme de recherche scientifique ou d'innovation
	<i>Les instituts et grands programmes de recherche</i>	5 min	
	<i>Spécificités du traitement des données à des fins de recherche</i>	10 min	
	<i>Données scientifiques publiées : comment construire une bibliographie ?</i>	20 min	
	<i>Programme de recherche : partager ses données et participer</i>	10 min	
	<i>A retenir + quiz</i>	15 min	

Partie 2 Formation Continue (3/3)

<i>Module</i>	<i>Contenu</i>	<i>durée</i>	<i>obj/compétence visée</i>
5 - Conclusion (30 min)	<i>Synthèse</i>	30 min	x Présentation de la synthèse de la partie formation continue avec les notions clés x Evaluer les connaissances théoriques du stagiaire pour quantifier l'évolution au cours de la partie formation continue
	<i>Quiz post-formation</i>		
	<i>Cas cliniques</i>		

Données de Santé : Maitriser son environnement numérique pour exercer en respectant la réglementation et en toute sécurité

Partie 3 EPP - Audit clinique tour n°2

Découpage		Durée	Description
1ère partie	<i>Introduction audit clinique tour n°2</i>	5min	Retour sur la place de l'EPP dans l'APP et considération de la place de la formation continue. Rappels des principes clés pour compléter les grilles d'audit clinique.
2ème partie	<i>Recueil des données cliniques avec de nouveaux patients du stagiaire avec le remplissage des grilles d'audit (grille idem 1er tour)</i>	40 min	Le déroulement est le même que lors du tour n°1. Une fois les grilles complétées, le stagiaire reçoit la synthèse de ses notes des tours n°1 et n°2 avec une mise en lumière de l'évolution de ses résultats par rapports aux scores de conformité
3ème partie	<i>Définition des changements de pratiques atteints et des axes d'améliorations professionnelles restants</i>	15 min	Le stagiaire se positionne par rapport à sa démarche d'amélioration continue de sa pratique professionnelle . Il a également accès aux recommandations pédagogiques qui pourront lui être utile pour définir ses nouveaux axes d'améliorations professionnelles

Cette dernière partie se déroule à distance (**délai : 1 mois**) des 2 premières parties de manière à pouvoir laisser le temps au stagiaire d'assimiler les nouvelles connaissances et compétences et de les mettre en pratique auprès de ses patients

Une fois cette dernière étape complétée, chaque stagiaire reçoit la synthèse de ses notes des 2 tours d'EPP. Celles-ci sont présentées par objectifs et sous format radar afin de pouvoir visualiser facilement l'évolution de sa pratique. Une note individualisée est également mise à disposition afin de parfaire la compréhension de cette synthèse ainsi que d'apporter des solutions concernant les axes d'améliorations professionnelles restants.

Données de Santé :

Maitriser son environnement numérique pour exercer en respectant la réglementation et en toute sécurité

Thème : Numérique en Santé – Données de santé

Objectif 1. Identifier un usager et un professionnel de santé

N°	Indicateurs	OUI	NON	NC (non concerné)	Causes des écarts	Proposition d'actions d'amélioration
1	Recueils de l'Identité Numérique de Santé 1. Lecture carte vitale 2. Nom 3. Prénom 4. Prénom d'usage 5. Sexe 6. Date de naissance 7. Lieu de naissance 8. Numéro d'Inscription au Répertoire					
2	Validation données assuré 9. Consultation Acquisition des DROITS Intégrée (ADRI) 10. Cohérence dossier					
3	Qualification INSi 1. Correspondance INSi 2. Cohérence dossier					

Données de Santé :

Maitriser son environnement numérique pour exercer en respectant la réglementation et en toute sécurité

4	<p>3. Vérification haut niveau de confiance</p> <p>Identification du professionnel de santé</p> <ol style="list-style-type: none">1. Nom2. Prénom3. Spécialité4. Adresse5. Téléphone6. Messagerie Santé Sécurisée7. RPPS8. ADELI					
Objectif 2. Caractériser une donnée : personnelle ou de santé. Analyser son traitement de données						
5	<p>Analyser traitement de données</p> <ol style="list-style-type: none">1. Nom et coordonnées du responsable du traitement2. Finalités du traitement de données3. Objectif de la collecte de données4. Catégories de personnes concernées5. Catégories de données personnelles					

Données de Santé :

Maitriser son environnement numérique pour exercer en respectant la réglementation et en toute sécurité

6	<p>6. Catégories de destinataires auxquels les données sont communiquées</p> <p>7. Transferts de données à caractère personnel vers un pays tiers ou une organisation internationale</p> <p>8. Délais prévus pour l'effacement des différentes catégories de données</p> <p>9. Description générale des mesures de sécurité techniques et organisationnelles mises en oeuvre</p> <p>Information au patient :</p> <p>1. Affichage du responsable de traitement de donnée</p> <p>2. Affichage ou information au patient de l'ensemble de ses droits.</p> <p>3. Affichage ou information au patient du traitement de ses données</p>					
Objectif 3. Accéder aux données de santé						
7	Concernant le patient					

Données de Santé :

Maitriser son environnement numérique pour exercer en respectant la réglementation et en toute sécurité

8	<ol style="list-style-type: none">1. Accès à Mon Espace Santé2. Accès au logiciel métier administratif3. Accès au traitement des données de santé (sécurisée) <p>Concernant les professionnels</p> <ol style="list-style-type: none">1. Accès à votre Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)2. Envoi possible à la MSS du prescripteur3. Présence de votre adresse MSS à jour sur Annuaire Santé4. Présence de l'adresse MMS du prescripteur sur Annuaire Santé					
Objectif 4. Exploiter les données de santé						
9	<p>Utilisation de la donnée de santé pour la recherche interne au cabinet</p> <ol style="list-style-type: none">1. Information des patients2. Respect des droits des patients3. Sécurisation de l'outil de traitement4. Pseudonymisation des données5. Protection du transfert des données					

Données de Santé :

Maitriser son environnement numérique pour exercer en respectant la réglementation et en toute sécurité

10	Facultatif : Utilisation de la donnée de santé pour la recherche externe au cabinet 6. Information des patients 7. Analyse d'impact 8. Respect des droits des patients 9. Demande auprès du Comité de Protection des Personnes (CPP) 10. Déclaration à la CNIL 11. Anonymisation des données 12. Protection du transfert des données					
	TOTAUX ET DECOMPTES	% OUI (Σ/ OUI+ NON)	% NON (Σ/OUI + NON)	% NC		